



Nouvelle piscine de la Fontenette

Carouge, le 9 juin 2024

LES CAROUGEISES ET LES CAROUGEIS DISENT OUI

Le Conseil administratif de la Ville de Carouge se réjouit du résultat des votations du 9 juin par lequel la population carougeoise a accepté le projet d'un nouveau centre aquatique à la Fontenette, à 58,78%. Le projet tel qu'il a été étudié et élaboré depuis dix ans va pouvoir être réalisé pour une ouverture prévue au printemps 2028.

CONTACT PRESSE

STÉPHANIE LAMMAR
MAIRE

S.LAMMAR@CAROUGE.CH

LIEN

[CAROUGE.CH/CENTRE-AQUATIQUE-OU](https://carouge.ch/centre-aquatique-oui)

Dimanche 9 juin, la population carougeoise a rejeté le référendum lancé par l'Union démocratique du centre (UDC) contre la délibération du Conseil municipal de la commune de Carouge, en date du 21 novembre 2023, ouvrant un crédit de construction de 74'539'000 francs destiné à la réalisation d'un centre aquatique, sis route de Veyrier 53, sur la parcelle N°3507 de Carouge (DA 128A-2023). Les autorités de la Ville de Carouge ainsi que les parties prenantes, experts et expertes, associations sportives et d'usagers, architectes, se réjouissent du résultat: 2791 voix contre, 3980 voix pour.

Une ouverture prévue au printemps 2028

En conséquence, les travaux pour la réalisation de ce projet mûri depuis dix ans débiteront en juin 2025. La réalisation de ce nouveau centre aquatique de la Fontenette, dont l'inauguration est prévue au printemps 2028, permettra de répondre aux besoins de tous les publics et à de nouvelles pratiques aquatiques.

Par ailleurs, la rénovation de la piscine des Pervenches pourra être mise au calendrier sans que la population de Carouge ne soit privée de bassin de natation.

Enfin, le Conseil administratif poursuit ses travaux relatifs aux autres infrastructures sportives devant faire l'objet également de mise à jour pour répondre tant aux exigences qu'aux besoins de l'ensemble des pratiques sportives